

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

BCG SPEZIAL

Version 1.0

Date d'impression 08.09.2009

Date de révision 07.09.2009

- Contact avec les yeux : savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin. Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Consulter un médecin.
- Ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler un médecin. Si une personne vomit et est couchée sur le dos, la tourner sur le côté.

Avis aux médecins

- Traitement : Traiter de façon symptomatique.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyen d'extinction approprié : Le produit lui-même ne brûle pas. Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
- Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Si nécessaire utiliser un appareil respiratoire autonome et une tenue de protection totale.
- Conseils supplémentaires : Le produit forme couches glissantes avec l'eau! Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

- Précautions individuelles : Utiliser un équipement de protection individuelle. Veiller à une ventilation adéquate.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. Éviter la pénétration dans le sous-sol. En cas d'infiltration dans les sols prévenir les autorités.
- Méthodes de nettoyage : Les déversements importants devraient être récupérés mécaniquement (par pompage) pour être éliminés. Recueillir à l'aide d'un produit absorbant les liquides (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel). Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination". Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

BCG SPEZIAL

Version 1.0
Date de révision 07.09.2009

Date d'impression 08.09.2009

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

- Conseils pour une manipulation sans danger : Conserver le récipient bien fermé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Possibilité pour laver l'oeil au lieu de travail.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie.

Stockage

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux alcalis. Matériaux non adaptés pour les conteneurs: Métaux légers
Précautions pour le stockage en commun : Ne pas entreposer près des acides.
Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger du gel.
Classe de stockage (Allemagne) : 12: Substances liquides non combustibles

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Équipement de protection individuelle

- Protection respiratoire : Appareil respiratoire seulement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard. Demi-masque avec filtre à particules P2 (Norme Européenne 143).
Protection des mains : Pour choisir la protection chimique appropriée utiliser:
Caoutchouc naturel
Caoutchouc nitrile
caoutchouc butyle
PVC
Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.
Protection des yeux : Lunettes de protection hermétiques
Mesures d'hygiène : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Mesures d'ordre technique

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

BCG SPEZIAL

Version 1.0
Date de révision 07.09.2009

Date d'impression 08.09.2009

Pas de précautions spéciales requises.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Forme : liquide
Couleur : rouge
Odeur : sans odeur

Données de sécurité

Point d'éclair : non applicable
Propriétés explosives : Le produit n'est pas explosif
Pression de vapeur : donnée non disponible
Densité : env. 1,35 g/cm³; 20 °C
Hydrosolubilité : soluble
pH : env. 11; 100 g/l; 20 °C

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Matières à éviter : Acides, Métaux légers, Oxydants
Réactions dangereuses : Réaction exothermique avec des acides forts. Réactions aux métaux non précieux (aluminium, zinc) par dégagement d'hydrogène.
Conseils généraux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Ingestion : acide silicique, sel de sodium: DL50 rat > 2.000 mg/kg
Contact avec la peau : Peut avoir des effets irritants.
Contact avec les yeux : Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
Sensibilisation : Aucun effet de sensibilisation connu.
Expérience chez l'homme : Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
Autres informations : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information supplémentaire sur l'écologie

Information écologique supplémentaire : Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer les canalisations ou les eaux. Effets nocifs sur les organismes aquatiques par déplacement de la valeur du pH. Généralement une neutralisation est nécessaire avant le

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006**

BCG SPEZIAL

Version 1.0
Date de révision 07.09.2009

Date d'impression 08.09.2009

déversement des eaux usées dans les stations d'épuration.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

- Produit : L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.
- Emballages : Vider les restes. Mettre les emballages rincés à la disposition des services de recyclage locaux. Les emballages ne pouvant pas être nettoyés doivent être évacués de même manière que le produit.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR: Marchandise non dangereuse

RID: Marchandise non dangereuse

IMDG: Marchandise non dangereuse

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage selon les Directives CE

Le produit ne nécessite pas d'étiquetage conformément aux directives de la CE et aux réglementations nationales du pays concerné.

Législation nationale

WGK (DE) : WGK:1; pollue faiblement l'eau; Classification selon VwVwS du 17 mai 1999, appendice 4

Réglementation relative aux dangers liés aux accidents majeurs (Réglementation relative aux Installations Classées) : La StörfallIV allemande ne s'applique pas. -

Réglementation : Restriction d'emploi: Protection contre les substances

